



HAL
open science

Orthodoxie, hétérodoxie : quelle frontière à la notion d'hérésie ? Le cas de Byzance

Florence Meunier

► **To cite this version:**

Florence Meunier. Orthodoxie, hétérodoxie : quelle frontière à la notion d'hérésie ? Le cas de Byzance. 2012. hal-03935970

HAL Id: hal-03935970

<https://hal.sorbonne-universite.fr/hal-03935970v1>

Submitted on 12 Jan 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Dictionnaire des idées reçues sur les religions

Orthodoxie, hétérodoxie : quelle frontière à la notion d'hérésie ? Le cas de Byzance

Catégories associées orthodoxie Byzance hérésie hétérodoxie

Auteur Florence Meunier

A l'époque du clonage, où mode et par conséquent notion même de procréation évoluent considérablement, il nous est très difficile de concevoir dans leur urgence et leur nécessité les « querelles byzantines » qui, au long de l'histoire de l'empire byzantin touchèrent à des points fondamentaux de la doctrine concernant la personne et la « naissance » du Christ, et engendrèrent de multiples hérésies. Elles témoignent en fait d'une réflexion pointue sur la religion, mais mettent aussi en évidence la subjectivité de la notion d'hérésie. Ce qui fut considéré ici comme hérésie n'a-t-il pas ainsi ailleurs été reconnu comme « orthodoxie » ?

Si l'orthodoxie (« la foi droite ») se définit en général, et à Byzance en particulier, comme la conformité à des normes de foi officiellement fixées par une Eglise, l'hétérodoxie, son contraire (« la foi autre », la fausse foi), désigne la divergence, l'écart par rapport à ces normes. L'hétérodoxie se traduit concrètement en hérésie, mauvais « choix », opinions et pratiques déviantes.

Le contenu de la foi orthodoxe se précise et s'édicte progressivement, en territoire byzantin, au fil des conciles. Chacun de ces conciles est appelé et justifié par la volonté d'éradiquer des déviations perçues comme dangereuses pour la « vraie » foi.

La première hérésie christologique, l'arianisme, prend corps au tout début du IV^e siècle, avant même la naissance de l'empire byzantin (330). Elle se résume simplement : Dieu est-il un ou trois ? L'évêque Arius oppose Dieu le Père au Fils, le Christ : le Fils ne peut être identifié au Père puisqu'il en est une émanation, il a été créé par lui. Par conséquent il n'est pas de la même essence divine que lui. En outre pour Arius l'Esprit Saint émane du Fils, comme le Fils du Père. Le premier concile œcuménique, le concile de Nicée, en 325, affirme la consubstantialité du Père et du Fils et donc la totale divinité du Fils. Mais il ne se prononce pas sur la question de la Trinité divine. Elle reste en suspens.

L'apollinarianisme, dans la seconde moitié du IV^e siècle, est la conséquence directe de l'affirmation de la consubstantialité Père / Fils. L'évêque Apollinarius s'interroge sur la jonction, possible ou non, de la divinité et de l'humanité dans le Christ. Selon lui, il n'y a qu'une seule personne divine, dans le Christ, même s'il s'est incarné dans un corps humain. En réaction à cette hérésie, le second concile œcuménique, tenu à Constantinople en 381 sous l'empereur Théodose I, affirme la consubstantialité de la Trinité divine, Père, Fils, Esprit Saint. Le Père engendre le Fils, du Père procède l'Esprit Saint. Le concile affirme aussi la présence et la non-confusion dans une seule personne du Christ des deux essences, divine et humaine.

▼
* Cette affirmation appelle la naissance et le développement de l'hérésie suivante, le nestorianisme.

Au cours du premier tiers du Ve siècle Nestorius, évêque de Constantinople, pousse à son point d'aboutissement la distinction entre les deux essences du Christ : leur dissemblance les empêche de s'unir dans une même personne. Aussi Nestorius substitue-t-il à la notion d'essence celle de personne. Pour lui il s'agit non de l'union de deux essences en une personne, mais de l'union de deux personnes, divine et humaine, en une seule. Cette théorie implique une individualisation de la personne humaine dans le Christ, en contradiction avec le dogme officiel selon lequel le Christ incarne la quintessence de l'humanité. Nestorius conteste aussi la dénomination de la Vierge Marie comme Theotokos, « mère de Dieu », qui à ses yeux la défie alors qu'en fait elle a seulement transmis son humanité au Christ. Le concile d'Ephèse, troisième concile œcuménique, réuni en 431 sous Théodose II, rectifie les affirmations déviantes de Nestorius. Mais ses conclusions ne suffisent pas à éradiquer le nestorianisme. Il faudra dans ce but réunir au siècle suivant le cinquième concile œcuménique, tenu à Constantinople en 553 sous l'empereur Justinien.

Prenant le relais du nestorianisme, le monophysisme privilégie la thèse d'une unique nature du Christ après l'Incarnation, dont le corollaire est la contamination de la nature divine par la nature humaine via le transfert de sa capacité à souffrir, donc à être modifiée dans son état. Ce résultat est incompatible avec le postulat de stabilité, d'immutabilité qui caractérise la nature divine. En 451, sous l'empereur Marcien, le concile de Chalcedoine, quatrième concile œcuménique, réfute alors le monophysisme.

Malgré leur condamnation officielle, les monophysites n'ont pas disparu. Ils ont fondé ensuite en particulier l'Eglise copte d'Egypte, et en Syrie l'Eglise jacobite. Ces deux Eglises sont donc nées d'une hérésie. Hérésie pour les uns, orthodoxie pour les autres : on touche aux limites de la notion d'hérésie. Elle paraît bien fluctuante.

Dans le sillage du monophysisme se sont aussi développées deux hérésies mineures : le monothélisme (une seule nature et une seule volonté, divine, dans le Christ) et le monoenergisme. (une seule puissance d'action commune aux deux natures du Christ). Ces deux hérésies sont condamnées en 681, sous Constantin IV, par le concile de Constantinople, sixième concile œcuménique.

Avec l'iconoclasme s'ouvre en matière d'hétérodoxie à Byzance une seconde période, caractérisée par l'imbrication étroite du politique et du religieux. La question de la représentation du Christ se trouve au fondement de cette nouvelle hérésie, qu'une décision impériale fait naître : en 730, l'interdiction subite par l'empereur Léon III non pas des images religieuses – représentation du Christ, de la Vierge Marie et des saints – mais du *culte* rendu à ces images sous forme de prosternations et de baisers, considérés désormais comme autant de manifestations d'idolâtrie.

En 754, Constantin V aggrave l'interdiction de Léon III. Partant de l'affirmation qu'il est impossible de représenter le Christ à cause de la part divine qui est en lui, à la fois il élargit l'interdiction de *culte* formulée par Léon III à celle de *production* des images, et l'interdiction de représenter le Christ à celle de l'ensemble des figures religieuses. Il ordonne par conséquent la destruction de toutes les images religieuses existantes. L'iconoclasme, devenu doctrine officielle de l'empire, a par là-même acquis le statut de doctrine « orthodoxe » et l'iconodoulie, jusqu'à 730 intégrée dans les pratiques courantes et acceptées de la foi, se trouve rejetée comme une hérésie. S'ensuit une politique de répression extrêmement cruelle contre les iconodoules, qui ne prend fin qu'avec l'avènement de Léon IV (775), beaucoup plus modéré dans la défense de l'iconoclasme.

La régence de l'impératrice Irène marque le retour à l'iconodoulie. Irène réunit en 787 à Nicée le septième et dernier concile œcuménique qui rétablit le culte des images religieuses, et permet à cette fin de relancer leur production. Pendant plus d'un quart de siècle l'iconodoulie demeure la position officiellement adoptée par l'empire.

A partir de 815, Léon V, se situant dans la même perspective d'analyse politique que Léon III en imputant à l'iconodoulie considérée comme une démarche idolâtre les échecs militaires subis tout au long du tiers de siècle précédent, réinstalle l'iconoclasme. Ses successeurs Michel II et Théophile entérinent ce choix. La mort de Théophile en 842 entraîne la fin de l'iconoclasme.

A travers des siècles d'histoire marqués de conflits religieux souvent sanglants émerge un constat, celui de la fragilité de son contenu quand il s'agit d'appréhender le concept d'hétérodoxie. Les normes mêmes à partir desquelles on le définit peuvent se voir soumises à variabilité. L'hérésie peut être arbitrairement décrétée comme telle dans et par un système de pensée « unique », exclusive. L'exemple de l'iconoclasme, à la frontière de l'hérésie, à la croisée de l'orthodoxie et de l'hétérodoxie, le montre tout particulièrement.

Florence Meunier (Université Paris IV-Sorbonne et ULB).